

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_125-DE
	7.5.1	Demandes de subventions

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

30

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

**Objet : Cathédrale Saint Gervais – Réfection de la baie n°15
Demande de subvention**

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Par délibération en date du 1^{er} juillet 2024, le conseil municipal a décidé de lancer diverses interventions à la cathédrale et de solliciter les subventions afférentes.

Madame l'adjointe au maire rappelle à l'assemblée qu'il s'est avéré en cours d'intervention sur la baie n°14 que la baie n°15 présentait un danger grave et imminent.

En effet, le meneau de cette baie est éclaté plusieurs dizaines de mètres sur le public. Cette chute perte du vitrail en place.

Des travaux de sécurisation des vitraux et du meneau s'avéraient indispensables pour la parfaite sécurisation de l'ensemble.

Le coût de la sécurisation et des travaux définitif s'élèverait à 35 235 € TTC et pourrait être subventionné par la DRAC, la Région et le Département :

	HT	TTC
securisation	3 800	4 560
MOE	3 000	3 600
vitrail	6 000	6 624
travaux	15 000	18 051
imprévus	2 000	2 400
-	29 800	35 235

Par mesure conservatoire, la sécurisation a déjà été réalisée en urgence.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver la poursuite des travaux pour finaliser ce chantier, valider le plan de financement prévisionnel comme suit et m'autoriser à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des divers financeurs potentiels (Etat, Région, Département ...).

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX		AIDES	
sécurisation	3 800,00 €	DRAC	13 900,00 €
MOE	3 000,00 €	CONSEIL REGIONAL	5 560,00 €
vitrail	6 000,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	5 560,00 €
travaux	15 000,00 €	COMMUNE	4 780,00 €
imprévus	2 000,00 €		
TOTAL HT	29 800,00 €		29 800,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,



Le Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025